

Association CULTURA – Lignes directrices

« CULTURA » est l'association faîtière des organisations représentant les intérêts des institutions culturelles suisses. CULTURA souhaite donner une voix commune aux théâtres professionnels, orchestres et organisateurs de concerts, aux musées, bibliothèques, librairies, éditions et hautes écoles d'arts, au niveau national et tous domaines confondus, mais aussi défendre leurs intérêts en matière de politique culturelle ainsi que sur le plan juridique et économique.

Avec la fondation de CULTURA, des associations culturelles de renom telles que l'Union des Théâtres Suisses (UTS), l'Association des musées suisses (AMS), l'Association faîtière des Orchestres Professionnels (orchester.ch), la Société Suisse des Beaux-Arts, la Fondation suisse pour la photographie ou encore la Bibliothèque Information Suisse (BIS) ont posé les jalons permettant de soutenir et protéger les intérêts spécifiques des institutions culturelles de toute la Suisse. L'association faîtière, dont le siège est à Berne et qui est présidée par le conseiller aux États Felix Gutzwiller, est un partenaire de consultation et de collaboration vis-à-vis des autorités de la Confédération, des cantons ainsi que des villes et des communes.

L'association faîtière s'engage en faveur de conditions-cadre qui permettent la création culturelle, assurent la médiation et encouragent les échanges culturels en Suisse et avec l'étranger. Elle aspire par ailleurs à établir des relations et des alliances avec d'autres associations suisses et étrangères, avec lesquelles elle partage des intérêts identiques ou semblables. Dans cette optique, une attention particulière est réservée à l'évolution au sein des pays européens.

L'association CULTURA souhaite sensibiliser l'opinion publique au fait que les institutions culturelles ont une mission formatrice et créatrice et qu'elles contribuent à l'excellente réputation qu'a la création artistique et culturelle suisse dans notre pays et à l'étranger. Les théâtres (actifs dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique), les organisateurs de concerts et les orchestres, les musées, bibliothèques, librairies, éditions et les hautes écoles d'arts mettent leur infrastructure au service de la création artistique et culturelle. Loin de se limiter à offrir une plateforme à même d'assurer une résonance publique aux œuvres d'art, ils participent activement à la production ou à la réalisation d'œuvres et leur donnent même souvent l'impulsion nécessaire. En dehors des crédits d'encouragement octroyés par les pouvoirs publics, ce sont surtout ces institutions qui assurent un revenu aux danseurs, acteurs, chanteurs, musiciens, écrivains, ainsi qu'aux artistes visuels et designers après leur formation dans une haute école d'arts.

En tant que partenaire de consultation et de collaboration des autorités compétentes au niveau fédéral, cantonal et communal dans les domaines de la législation, de la réglementation et de l'application de la loi, lorsqu'il est question par exemple du droit d'auteur, du droit du travail et du droit fiscal, l'association CULTURA s'engage, au-delà des frontières linguistiques, en faveur des intérêts communs des entreprises culturelles. Une place de choix est réservée aux exigences et aux domaines suivants :

Formation culturelle

L'association CULTURA s'engage en faveur de la diffusion de la formation culturelle. Le changement démographique et les nouvelles offres culturelles qui en découlent placent au premier plan tout particulièrement la sensibilisation culturelle précoce des enfants et des jeunes. Compte tenu de l'omniprésence actuelle du langage imagé et audiovisuel, les écoles et les programmes scolaires doivent non seulement soutenir l'apprentissage de la lecture et des langues et promouvoir la formation musicale, mais également accorder une attention particulière aux différentes compétences qui s'y rattachent (*media literacy*).

Production culturelle

En tant que partenaires des acteurs de la production culturelle, les institutions culturelles apportent un soutien indispensable à la production culturelle. Elles contribuent de manière notable à la naissance, à la mise en forme et à la transmission des œuvres, aussi bien par le financement des frais de production que par le travail conceptuel, muséal ou éditorial. Elles participent activement aux processus de création lors de l'attribution de mandats artistiques et de la représentation d'œuvres dramatiques, ou encore à travers l'interprétation de compositions musicales et la production d'expositions et de publications. Les institutions culturelles permettent de rendre accessible au public le travail des acteurs culturels et d'en débattre. Grâce à leurs divers programmes, elles participent de manière déterminante à l'évaluation sociale de la production culturelle. CULTURA s'engage à faire reconnaître le rôle majeur des institutions culturelles dans la production culturelle.

Médiation culturelle

En raison des mutations observées ces deux dernières décennies suite par le numérique, la population se trouve de plus en plus confrontée à une offre culturelle globale. On peut s'attendre à ce que cette tendance se confirme et s'accroisse dans le futur. Pour la médiation culturelle, les conséquences de ces transformations technologiques sont contradictoires. D'une part, internet a permis pour la première fois aux différents producteurs culturels de diffuser leur offre au niveau régional, national et international en ne disposant que d'une base financière modeste et sans le soutien d'importantes maisons d'édition littéraire et musicale. Un nombre considérable de nouvelles offres culturelles de tous genres ainsi que de nouveaux modèles de financement de produits culturels (tels que le crowdfunding) a ainsi vu le jour. D'autre part, on assiste en même temps à une production globale en série d'offres culturelles. CULTURA s'engage pour que la diversité des langues, des mentalités, des comportements et des modes d'expression culturels soit préservée et encouragée et pour qu'elle puisse élargir son rayon d'action même dans un monde globalisé. Cela peut avoir lieu par exemple grâce à la création de différentes plateformes éditoriales alternatives pour la production cinématographique, littéraire ou musicale en Suisse.

Préservation du patrimoine culturel

CULTURA considère la préservation du patrimoine culturel comme un fondement essentiel de toute forme de création culturelle. La sauvegarde et la création de produits culturels sont interdépendantes. Sans la transmission des traditions, sans la connaissance des coutumes, des cultures et des modes, sans l'accès à l'art et aux artefacts, la création culturelle serait dépourvue d'ambition et d'esprit critique. Les écrivains, les cinéastes, les artistes visuels, les compositeurs, les designers ou

encore les interprètes ont besoin de bibliothèques, d'archives et de musées. Les acteurs culturels et la société dépendent de ces institutions liées à la mémoire et à l'interprétation. CULTURA s'engage en faveur à la fois de la création culturelle actuelle et d'institutions privées et publiques qui œuvrent pour préserver le patrimoine culturel.

Information culturelle

Ce n'est qu'à travers une action de médiation et de communication que la culture touche le public. Les institutions culturelles ne sont pas les seules à œuvrer dans ce but, la culture est accessible également à travers la critique exprimée dans les médias culturels. Toutefois, le monde des médias est confronté à une pression économique croissante pour réduire les coûts de rédaction, ce qui se répercute inévitablement sur l'information culturelle. Des journalistes reconnus et écoutés, qui commentent régulièrement dans les médias les événements culturels, ont beaucoup de peine à se maintenir dans les rédactions. CULTURA s'engage en faveur d'une information culturelle diversifiée et de grande qualité dans les médias aussi bien privés que publics.

Économie culturelle

Les institutions culturelles créent des places de travail et contribuent concrètement à la prospérité économique du pays. Il est aujourd'hui indéniable que l'économie culturelle et créative joue un rôle toujours plus important dans la création de valeur ajoutée brute, car elle se développe de manière plus dynamique que l'économie globale. CULTURA veut être le porte-parole des institutions culturelles et de la promotion culturelle même vis-à-vis de partenaires actifs dans les milieux économiques.

Questions déontologiques

Notre société de l'information est caractérisée par l'émergence de toute une série de nouveaux problèmes déontologiques qui viennent s'ajouter aux questions éthiques traditionnelles et pour lesquelles des réponses et des réglementations demeurent ouvertes ou n'ont pas encore été élaborées. Ainsi, les questions liées au droit d'auteur, au droit de suite, au copyright/copyleft, au plagiat et aux nouveaux modèles de financement jouent actuellement un rôle toujours plus important. À cela s'ajoutent les problématiques liées aux conflits d'intérêts, à la large commercialisation de biens culturels, au code de déontologie (notamment dans le commerce d'œuvres d'art), à l'instrumentalisation politique et économique d'institutions culturelles et aux principes généraux de bonne gouvernance. CULTURA suit avec attention ces développements et s'engage en faveur de normes déontologiques solides et orientées vers l'avenir.

**Pas de culture sans public,
pas de public sans la médiation des institutions culturelles !**

Zurich, le 14.11.2017